

N°26
mars
2024

10 / NOTRE ENVIRONNEMENT

Angoulins, un village vert entre urbanisation et nature

23 / ANGOULINOIS(E)

Les champions du Yoseikan Budo



Conseil Municipal des Enfants

La nouvelle équipe archi motivée et pleine de nouvelles idées est en place depuis le 7 novembre 2023.



AU SOMMAIRE

4 / FLASHBACK

Retours sur les derniers mois

6 / EN BREF

Actualités Angouloises

10 / ENVIRONNEMENT

Angoulins entre urbanisation et nature

12 / BIEN VIVRE ICI

Bénévoles angoulois

14 / PERSONNEL COMMUNAL

Service Espaces Publics

15 / AU FAIT, LE SAVIEZ-VOUS ?

16 / BIEN VIVRE

Déchets

18 / VOS RENDEZ-VOUS

19 / MÉDIATHÈQUE DE L'ESTRAN

20 / DU CÔTÉ DES ASSOS

21 / ON JOUE ?

Page destinée aux enfants

22 / EXPRESSION LIBRE

23 / ANGOULINOIS(E)

Yoseikan Budo et ses champions



TOUTES LES INFOS SUR ANGOULINS.FR mais aussi sur Facebook www.facebook.com/Angoulins.sur.Mer



2024, une année d'ambitions

Cette année encore, et pour la 2^{ème} fois consécutive, notre commune a eu l'honneur d'être désignée comme étant le «1^{er} village de France où il fait bon vivre». Nous le savions déjà... néanmoins une reconnaissance publique de cette nature ne peut susciter que satisfaction et fierté !

En 2024, les chantiers petits et grands seront nombreux et tous importants pour notre collectivité. Vous pouvez compter sur l'engagement de la municipalité et la détermination des agents municipaux pour les mener à bien. Parmi les plus emblématiques :

- la réalisation de notre future base nautique d'Angoulins, pour laquelle nous avons été le lauréat d'un projet national « Bases nautiques d'avenir » du Ministère de la Mer. C'est un projet à vocation intercommunale, éco-durable et symbolique de notre identité. Les travaux débiteront au printemps avec un objectif d'inauguration à l'automne 2025 ;
- la montée en puissance du projet de l'échangeur Nord prolongé, par une nouvelle rue doublée d'une piste cyclable, infrastructure indispensable pour le futur d'Angoulins. Le calendrier est tenu, les financements sont acquis, les terrains sont en cours d'achat. Je compte sur vous pour appuyer cette réalisation majeure, à l'occasion de l'enquête publique qui aura lieu courant 2024 ;
- l'étude et l'implantation d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal, pour améliorer notre sécurité collective ainsi



que celle des bâtiments communaux, avec une mise en service courant 2025 ;

- le développement de l'autonomie énergétique des bâtiments publics, par l'étude d'un dispositif photovoltaïque collectif au niveau de la salle Louis Ferrant, sous forme d'une boucle d'autoconsommation énergétique, opérationnelle en 2026-2027.

Je souligne à nouveau l'énergie des Angouloises et des Angoulois qui entreprennent, qui s'engagent dans les associations, dans la vie citoyenne, dans le bénévolat... et qui brillent aussi dans les compétitions sportives en obtenant des titres prestigieux de champion(ne)s du monde ou de France.

Fort de cette énergie, nous agissons avec agilité, en étant réactif et novateur au regard des réalités du moment. C'est dans cet état d'esprit qu'ont été conduits les récents échanges sur le développement urbain et la santé de proximité au sein d'Angoulins, d'une part en janvier 2024, avec la Présidente de l'Assemblée nationale et, d'autre part en février 2024, avec le Premier Ministre.

2024 sera une année d'action visant à parfaire la qualité de vie des Angoulois, à accroître la solidarité communale et à consolider la protection de notre environnement.

Jean-Pierre NIVET

Maire d'Angoulins-sur-Mer



Yaël BRAUN-PIVET
Présidente de l'Assemblée Nationale
janvier 2024



Gabriel ATTAL
Premier Ministre
février 2024

9 décembre



> Un magnifique Marché de Noël

Le Père Noël était présent pour accueillir tous ses invités exceptionnellement dans la salle Louis Ferrant pour un marché de Noël de grande qualité et haut en couleur ! Animations, manège, maquillage, exposants variés, un bonheur pour les petits et les grands.

> Cérémonie des Vœux

À l'occasion des Vœux 2024, la commune a accueilli : Anne-Laure Babault, Députée, Jean-François Fontaine, Président de la CdA et Maire de La Rochelle, Stéphane Villain, Vice-Président du Département et Maire de Chatelaillon-Plage, ainsi que de nombreux maires des communes voisines.



19 janvier



19 novembre

> Déjeunons ensemble

Plus de 300 personnes ont déjeuné, dansé et échangé en toute convivialité dans la salle Louis Ferrant. Un sac à dos avec le logo d'Angoulins a été remis à chaque convive et une borne selfie a permis de "figer" les souvenirs de cet après-midi festif. Un rendez-vous qui remporte de plus en plus de succès !

> **Un Téléthon riche d'émotion**

Le concert de gospel, le dernier bain de l'année, le spectacle de marionnettes et plusieurs autres animations ont remporté un immense succès avec un point d'orgue, l'exceptionnelle conférence de Philippe Croizon qui a rassemblé 280 personnes. Bravo aux bénévoles !



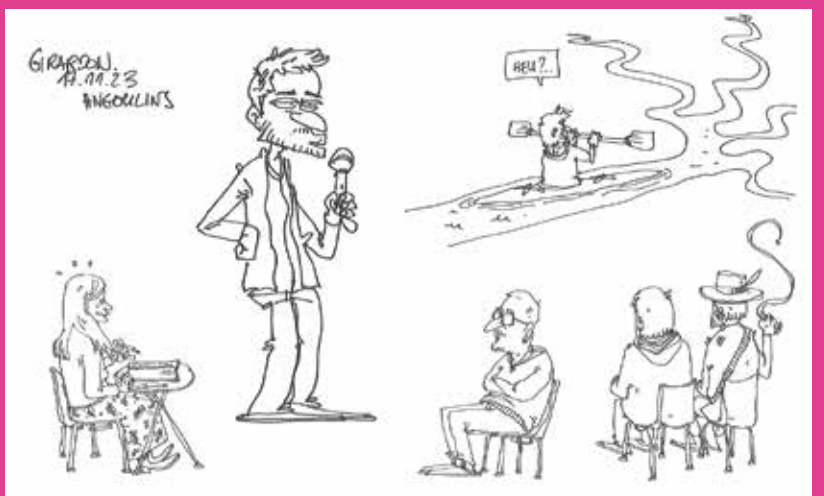
Le Maire, Jean-Pierre Nivet, a fait le bilan de l'année 2023 et présenté les six grands projets en vue pour 2024, en réaffirmant l'identité de "village côtier" d'Angoulins et la nécessité de "faire société" dans le respect des diversités de chacun.

La cérémonie ayant réuni 300 personnes a été conclue par les voeux enthousiastes des enfants de l'école !

17 novembre

> **Festival du film d'Aventure**

80 personnes étaient présentes à la salle Europe pour écouter l'épopée de Volodia Petrovelovsky qui a traversé l'Alaska en canoë, avec la participation de Valentin Girardeau qui a croqué quelques instants forts de cette rencontre. Une séance de dédicace a clôturé cette soirée.



SANTÉ

Clinique INICEA



Installée depuis fin 2021 dans le parc commercial des Ormeaux, la nouvelle clinique INICEA (ex-KORIAN) est issue du transfert d'un établissement de Clavette, devenu inadapté.

Elle peut accueillir jusqu'à 68 patients pour des soins médicaux et de réadaptation, faisant souvent suite à un passage à l'hôpital.

Elle est spécialisée en gériatrie, mais peut accueillir des patients de tout âge.

Elle dispose également d'un hôpital de jour (10 places), offrant une alternative à l'hospitalisation complète sous la forme d'une prise en charge à la demi-journée.

Avec plus de 70 salariés, la clinique est un des principaux employeurs du parc commercial.

Enfin, elle accueille également des professionnels de santé indépendants, et notamment deux ORL qui viennent compléter une offre de soin déjà très étendue pour la commune d'Angoulins. ●



PÔLE SANTÉ

Installation nouvelle Psychologue

Récemment installée au Pôle Santé, Camille Beauchamps, psychologue, accompagne les adultes pour des soutiens ponctuels ainsi que des suivis psychothérapeutiques, du soutien pour les aidants familiaux afin de prévenir l'épuisement, au cabinet ou à domicile et pour les personnes présentant des troubles cognitifs, ateliers de stimulation cognitive.

RDV par téléphone au 07 45 06 60 64 ou Doctolib ●

CULTURE



Cinéma accessible

Le dispositif Ciné Relax La Rochelle rend le cinéma accessible aux personnes dont le handicap peut entraîner des comportements atypiques au cinéma.

Suivez la page facebook d'Angoulins où sont annoncées les séances qui ont lieu au cinéma CGR Dragon 8, rue des Dames à la Rochelle.

Tout le programme sur <https://culture-relax.org/organizer/928-la-rochelle> ●

SCOLARITÉ



Inscription scolaire

À partir du 15 avril

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur notre site internet ou à retirer à l'accueil de la mairie.

Documents à fournir : livret de famille, carnet de vaccination, certificat de radiation entre autres.

Sont concernés les enfants nés en 2021 et les nouveaux arrivants.

Pour les enfants déjà scolarisés, un document pour les parents sera distribué fin mai, dans le cahier de liaison pour vérifier que les informations déjà collectées restent d'actualité.

Ce dossier vous permet également d'inscrire les enfants au restaurant scolaire. ●



JUMELAGE ESPAGNOL

Espace Jumelage dans le parc municipal

Nos amis de Panticosa, ville espagnole avec laquelle Angoulins est officiellement jumelée depuis le 3 juin 2006, avaient remis à notre commune deux arbres de leurs montagnes (chêne et épicéa) qui ont été plantés par le Comité de Jumelage en 2015. À l'occasion du 10^e anniversaire du Jumelage, ce sont deux pierres, symbole de leur village qui avaient été offertes.

Il est apparu opportun et cohérent de mettre en valeur ces présents dans le cadre d'un Espace Jumelage aménagé au cœur de notre parc municipal. ●

ÉGALITÉ



Journée internationale des droits des femmes

Célébrées depuis 1975, les femmes ont été mises à l'honneur le 8 mars 2024 en mairie.

Jean-Pierre Nivet, Maire, a reçu en mairie les présidentes d'associations, les commerçantes, les élus, les employées municipales et les bénévoles pour un petit-déjeuner convivial.



Ce fut l'occasion de rappeler l'importance du combat des femmes pour l'égalité, voire pour la survie dans certains pays en crise profonde. Si les violences intrafamiliales contre les femmes ont malheureusement encore augmenté en France, la commune prend part à ce combat à son niveau, en proposant un logement d'urgence spécialement dédié aux femmes victimes de violences. ●



CIVISME

Élections Européennes



Élections
EUROPÉENNES

2024

dim. 9 juin 2024

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Les représentants au Parlement européen sont élus tous les cinq ans au suffrage universel direct. Le scrutin se déroulera en France le **dimanche 9 juin** de 8h à 18h, en un seul tour.

Les décisions prises au Parlement européen ont un impact direct sur notre quotidien, de la protection de l'environnement aux droits des travailleurs, en passant par les politiques économiques et sociales.

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Participer aux élections européennes, c'est jouer un rôle actif, ne manquez pas l'occasion de faire entendre votre voix inscrivez-vous dès maintenant.

POUR VOTER

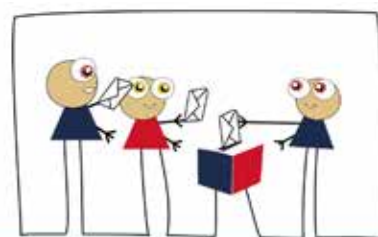
Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- un citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin,
- un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine,
- être domicilié et inscrit dans la commune où l'on souhaite voter.

INSCRIPTION

L'inscription sur les listes électorales est simple et peut être effectuée en ligne <https://www.service-public.fr/> avant la date limite du **1^{er} mai** ou en personne à la mairie jusqu'au **vendredi 3 mai 2024**.

Vous devez procéder à votre inscription si vous êtes un nouvel habitant d'Angoulins mais également si vous avez changé d'adresse dans la commune. ●



PROCURATION

Avant le scrutin, faire sa procuration

En cas d'absence le jour du vote, vous pouvez donner procuration à **un électeur inscrit dans votre commune et depuis 2022 à un électeur inscrit dans une autre commune**.

- via le site Internet maprocuration.gouv.fr
- via le formulaire cerfa papier à télécharger ou à vous procurer dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ...

Important : Vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire

Pour faciliter le vote des personnes qui ne peuvent manifestement pas se déplacer en raison de maladies ou d'infirmités graves, les officiers et agents de police judiciaire peuvent recueillir les demandes de procuration au domicile de ces personnes. ●

SOCIAL ET SOLIDARITÉS

Nouveaux logements disponibles

Les efforts de la commune, engagés depuis plusieurs années pour offrir des logements accessibles au plus grand nombre, commencent à porter leurs fruits. Il s'agit de proposer aux familles angouloises, mais aussi à de nouveaux habitants, des logements de qualité, et notamment à de jeunes familles pour permettre la vitalité des écoles et du village.

Ainsi, trois programmes seront proposés aux futurs occupants en juin.

La Porte du Chay – NOALIS

30 logements locatifs sociaux, du T1 au T4



<https://www.noalis.fr/>

Situés avenue du Commandant Lisiack, les logements proposent petites maisons de ville et habitat collectif. Ils sont idéalement implantés face au parc municipal et à deux pas de la gare et du centre bourg.

Sunset – Nexity et Habitat 17

32 logements dont 13 logements locatifs sociaux
<https://www.nexity.fr/neuf>



L'ensemble situé rue du Pont de la Pierre, tout près de la gare, propose des maisons individuelles, des logements en accession privée ou à prix abordables, et 13 logements locatifs sous forme collective.

Domaine d'été – Groupe CAILLEAU et Atlantic Aménagement

26 logements dont 10 logements locatifs sociaux
<https://www.groupe-cailleau.com/nos-programmes>



Ce lotissement, est situé avenue de Chatellaillon à proximité de la plage de Saint-Jean des Sables. 10 logements locatifs sociaux seront gérés par le bailleur Atlantic Aménagement. ●

Les modalités d'attribution des logements locatifs sociaux

Il convient de rappeler que ce n'est pas la mairie qui attribue les logements locatifs sociaux. Les élus participent à des Commissions d'Attribution de Logement, pilotées par les organismes HLM, auxquels participent d'autres acteurs (État, travailleurs sociaux, ...), et qui examinent les dossiers au vu de critères objectifs, considérant notamment les capacités financières, la composition des familles, les questions liées à la santé, l'ancienneté des demandes, ...

L'attractivité d'Angoulins, et plus généralement de l'Agglomération de La Rochelle, génère aujourd'hui bien plus de demandes que de logements disponibles.

En 2025 et 2026 est prévue la construction des deux programmes suivants :

- Les Grandes Maisons, rue Bel Air – 35 logements dont 14 logements locatifs sociaux
- Les Cinq Quartiers, rue du Moulin de la Pierre – 150 logements : 60 logements locatifs sociaux, 30 logements en accession à la propriété à prix modérés et 60 logements sur le marché privé.
demandedelogement17.fr ●

UN VILLAGE VERT ENTRE URBANISATION ET NATURE

La Commune d'Angoulins d'une superficie de 786 ha est constituée d'une zone urbanisée couvrant environ 30 % du territoire et d'espaces naturels ou agricoles occupant les 70 % restants.

Angoulins est un village vert, avec presque 70% de sa surface occupée par des espaces naturels, marais et plaine agricole :

- Les marais représentent environ 287 hectares, soit près de 36 % du territoire angoulois dont 96 ha destinés à l'ostréiculture.

- La plaine agricole couvre 257 ha, soit environ 34 % du territoire de la commune.

- La Pointe du Chay Espace Naturel de 16 ha répertoriée comme Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique ; elle est inscrite à l'inventaire des milieux de grande valeur patrimoniale, sous le contrôle du Département.

Le territoire urbanisé de la commune compte quelques 16 hectares d'espaces verts « urbains » entretenus par les trois agents espaces verts de la Commune et des prestataires extérieurs. 100% de toutes les surfaces sont entretenues sans produits phytosanitaires ce qui implique donc une intervention humaine et mécanique plus longue pour chaque espace.

En parallèle de la démarche « zéro phyto », la gestion différenciée des espaces publics a été mise en place. Elle consiste à adapter l'entretien de ces espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage.

Pour la commune, les objectifs de la gestion différenciée sont de :

- Limiter les pollutions mais aussi de limiter les consommations d'énergie fossile, par exemple en diminuant le nombre de tontes sur certains sites ;
- Favoriser la biodiversité au sein des espaces publics ;
- S'appuyer sur les éléments forts et remarquables de l'identité de la commune pour une meilleure valorisation globale de son image ;
- Développer l'écocitoyenneté à travers la mise en place du plan de gestion différenciée ;
- Optimiser les moyens humains et matériels des communes en rapport avec la réalité des surfaces à entretenir. ●

Une gestion adaptée à la nature des espaces

Les « espaces verts » dits urbains aux entrées de villes et au centre bourg font l'objet d'une gestion plus intensive avec des passages plus réguliers, dans l'idéal une tonte 2 fois par mois et une taille arbustive 2 à 3 fois par an. Si le fleurissement avait pu être envisagé il y a quelques années, la situation climatique a contraint à l'abandon de cette action, hormis quelques massifs plantés à l'automne et les chrysanthèmes à la Toussaint.

Dans les espaces moins urbains, la gestion est raisonnée (dite « fauche tardive ») afin d'apporter un côté « campagne » à la ville. Cela concerne le parc municipal, les espaces enherbés des lotissements et les espaces proches des marais du littoral. Dans ces sites, la tonte est planifiée une fois par mois, la taille arbustive 2 à 3 fois par an ; des cheminements tondues sont créés afin de permettre au piéton de circuler dans ces espaces paysagés et les abords des voies sont également dégagés pour assurer la sécurité des usagers. ●



Les agents municipaux en charge des espaces publics devant le torii japonais du verger du marais.



Travaux de débroussaillage à La Platère

1 500 arbres

La trame verte de la commune est également constituée de haie bocagère et d'arbres.

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet.

Un grand nombre d'arbres sont recensés sur la commune, certains classés comme remarquables dans le parc municipal. Depuis 2021, la collectivité plante chaque année environ 30 arbres et végétaux divers. Ainsi, en 2023, un verger communal constitué de 25 arbres fruitiers répartis autour d'un cerisier du Japon, dont la floraison marque le retour du printemps, a été réalisé près de la salle polyvalente. En 2024, 25 arbres morts ont été remplacés. ●

80 kms
de trottoirs

Ces espaces ne sont pas comptabilisés dans les 16 ha d'espaces verts urbains.

0 Phyto

Le zéro phyto, désormais imposé par la loi, ne permet plus une éradication systématique des herbes sur les trottoirs. Seul un arrachage manuel et mécanique est possible.



Bénévoles angoulois

Faites-vous connaître !

Une partie significative des activités de la société repose sur le bénévolat, comblant des besoins non couverts par les institutions et favorisant des formes innovantes d'entraide et de solidarité, notamment au niveau communal et associatif. Dans le cadre de la dynamique angouloise **Tissons des liens**, les bénévoles jouent un rôle central, créant des liens entre concitoyens et contribuant à la vie de la commune.

UN RÔLE CENTRAL

Cependant, ces actions bénévoles, malgré leur grande valeur ajoutée, peuvent passer inaperçues en raison de leur difficulté à être caractérisées et quantifiées. Depuis 2021, un travail approfondi a été mené pour structurer cette activité bénévole existante, se déclinant en trois volets :

1. Caractérisation des domaines d'activité nécessitant le bénévolat, avec des fiches détaillées pour chaque type de mission, qui précisent le périmètre de la mission, sa nature, les

compétences requises, le temps nécessaire, sa fréquence, sa périodicité ...

2. Approfondissement de la compréhension des attentes des bénévoles, élaboration d'un document permettant d'affiner aspirations, compétences et disponibilités (engagement occasionnel et à court terme ou au contraire à long terme). Une adhésion à l'Heure Civique a été également effectuée, un dispositif du Département permettant aux bénévoles de se faire connaître.

3. Mise en correspondance des missions et des bénévoles pour identifier la meilleure adéquation. Le stand Bénévolat au forum des associations 2023 a servi de moment propice pour tester cette mise en relation.

UNE OFFRE DE FORMATION

Un dispositif d'accompagnement des bénévoles a été mis en place, comprenant des rencontres, échanges d'expériences, réflexions, et une offre de formation depuis 2022.

NOUVEAU, UNE PAGE INTERNET DEDIEE

Après une période d'expérimentation réussie, la municipalité encourage désormais davantage le recours au bénévolat à l'échelle communale, en rendant ces actions plus visibles via une page internet dédiée sur laquelle les Angoulois peuvent se renseigner sur le type de missions recherchées, comprendre comment le dispositif fonctionne, trouver une mission d'intérêt, s'inscrire en tant que bénévole.

Vous pouvez bien sûr aussi contacter l'équipe de la mairie qui coordonne ces activités et qui vous recevra avec plaisir pour répondre à vos demandes, affiner vos attentes, vous aider à trouver une mission qui vous convienne au mieux. ●

tissonsdesliens@angoulins.fr
ou téléphone au 05 46 56 80 25



ICOPE pour préserver votre capital santé !

Le programme ICOPE s'adresse à toute personne de 60 ans et plus désireuse de maintenir au mieux sa forme et de poursuivre les activités qui lui tiennent à cœur.

À l'aide de tests simples et ludiques, une évaluation des six fonctions essentielles (mémoire, nutrition, vision, audition, psychologie et mobilité) est réalisée en auto-évaluation via l'application téléchargeable sur votre téléphone, "ICOPE Monitor", ou sur le site "icopebot.botdesign.net". Vous avez également la possibilité de vous faire accompagner par un professionnel de santé tel qu'un infirmier, un kinésithérapeute, votre médecin traitant ou votre pharmacien.

Si une évaluation complémentaire est recommandée pour l'une des six fonctions, il est conseillé d'en parler à votre médecin traitant.

Quel que soit le résultat de l'évaluation, programmez votre prochaine évaluation dans six mois. ●

CE QU'ELLE EN PENSE



Annie, bénévole à la distribution alimentaire

Quand je participe à la distribution alimentaire, c'est par solidarité humaine. La vie peut être difficile par moments, se prêter main-forte les uns aux autres est une véritable richesse. La surprise de découvrir des relations chaleureuses entre bénévoles et bénéficiaires est pour moi l'aspect le plus touchant. »

9

Types de missions dans différents domaines : social, festivités, prévention,

24

Bénévoles formés : premiers secours, santé mentale, gestes premiers secours

40

Bénévoles investis.

Pour s'inscrire :



Atelier Chauffe-Citron exercer ses méninges



La Commune d'Angoulins et l'équipe de Chauffe Citron donnent rendez-vous aux Angoulois dès 60 ans pour une nouvelle saison d'ateliers Chauffe Citron qui mettra vos capacités en effervescence.

mardis 2, 9 et 16 avril à 14h30
à l'espace Europe, rue Verdun

lundi 13 et mardi 21 mai à 14h30
à l'espace Gambetta

mardis 28 mai, 4, 11 et 18 juin
à la salle Jean Monnet

À chaque séance, vous vous aventurerez dans l'histoire méconnue d'un objet, d'une tradition, d'une personnalité ou d'une œuvre d'art. Vous en apprendrez de belles sur ce qui nous entoure !

Que vous soyez friand de découverte culturelle, joueur dans l'âme ou en quête de bonne humeur à partager, ce rendez-vous gratuit est fait pour vous !

Inscription 05 46 56 80 25. ●





LE SERVICE ESPACES PUBLICS

Une équipe au top pour le bien vivre des Angoulois dans le respect de l'environnement

L'entretien de la voirie et des espaces verts sans phyto sanitaire est géré par nos brigadiers techniques.

Leurs missions :

- entretien des routes et trottoirs, des écoulements des réseaux d'eaux pluviales,
- mise en place de la signalisation et du mobilier urbain,
- gestion des espaces verts et plantations diverses, arrosage modéré des végétaux fragiles et/ou à risque,
- entretien des matériels et véhicules techniques utilisés en espace public : tondeuses, taille-haie, tracteur, ...
- propreté urbaine - nettoyage constant de notre village, des plages, du parc municipal, collecte des poubelles fixes, ramassage des dépôts sauvages,
- intendance du port : entretien des corps morts, bouées, chaînes, cabanes municipales,
- entretien du cimetière : espaces verts, déchets verts et divers,
- intervention sur les manifestations municipales : aide à la mise en place et nettoyage,
- vérification de la propreté de la cour des écoles tous les lundis matin avant ouverture des portes,

Pour tout évènement climatique ou autre, les équipes sont toujours présentes accompagnées des autres services du Centre Technique Municipal. ●

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

1 agent responsable des équipes ci-dessous :

3 agents en espaces verts

2 agents en voirie et littoral

1 agent en propreté urbaine par rotation





AU FAIT, LE SAVIEZ-VOUS ?

Qui gère le Parc commercial d'Angoulins ?

Paroles d'Angoulois à l'accueil de la mairie :
« *Pourquoi la commune ne choisit-elle pas des enseignes commerciales plus attractives ?* »

« *Les parkings devant les commerces du parc commercial sont mal entretenus, j'ai abîmé ma voiture* »

Le saviez-vous ? le Parc Commercial d'Angoulins n'est pas géré par la commune, mais par la Communauté d'Agglomération de la Rochelle - CdA, tout comme le parc commercial de Beaulieu à Puilboreau.

Un service spécialisé accueille et oriente les enseignes ou les porteurs de projet qui souhaitent s'y installer... si des locaux sont disponibles, mais le principe de la liberté du commerce en France ne confère que peu de pouvoirs aux autorités publiques pour les autoriser ou les refuser.

Par ailleurs, à Angoulins, tous les parkings des commerces sont des espaces privés qui appartiennent aux enseignes. Aussi, ni la commune ni la CdA ne sont chargées de leur entretien.

Seuls les trottoirs et quelques espaces verts sont des espaces publics, et sont régulièrement entretenus par un prestataire. •

En savoir plus sur le site de la Communauté d'Agglomération : <https://www.agglo-larochelle.fr/economie-emploi-et-formation/developpement-economique>

Qui s'occupe du ramassage des ordures ménagères ?

Paroles d'Angoulois à l'accueil de la mairie :
« *La mairie a oublié de ramasser ma poubelle aujourd'hui* »

« *Pourquoi est-ce que la mairie change les horaires de ramassage ?* »

Le saviez-vous ? Depuis plus de 30 ans, les communes ont transféré à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle la compétence de ramassage et de traitement des ordures ménagères. Quelques informations sont présentées sur notre site internet.

Mais c'est sur le site internet de l'agglomération que vous aurez les réponses à toutes vos questions :

<https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/dechets>

Aussi, pour tout savoir sur le service et son évolution prochaine, mais aussi répondre à toutes vos questions, un seul numéro vert (appel gratuit). •

0 800 535 844 - dechets@agglo-larochelle.fr

Déchets : du nouveau



Déchets : Un nouveau service qui s'adapte à vos besoins.

Entre 2024 et 2026, l'Agglo a pour objectif de déployer un ensemble de solutions permettant de réduire de 60 kg la quantité de déchets produite par habitant et d'atteindre le taux de 60 % de valorisation des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030. Pour cela Angoulins doit s'adapter. Une enquête sur nos habitudes de tri des déchets va être mise en place entre avril et mai 2024.

Des agents enquêteurs passeront chez vous pour établir un diagnostic de vos méthodes de tri et vous aider à les améliorer si besoin. Cette enquête ne prendra que 15 min par logement. Les enquêteurs porteront une chasuble fluorescente orange floqué « Trait d'Union », un badge nominatif et disposeront d'une lettre d'accréditation.

Merci de les recevoir avec bienveillance.

Depuis le 1^{er} mars 2024 les jours de collecte des bacs ont changé. Le calendrier distribué dans vos boîtes à lettres, se trouve également sur le site de la CdA de La Rochelle et en mairie.

Attention, aux nouvelles recommandations en matière de présentation des bacs au moment de la collecte. Si celles-ci ne sont pas respectées, les bacs ne seront pas collectés. ●



Compostez vos déchets alimentaires

Les déchets alimentaires doivent être séparés des autres déchets. Trois types de solutions de compostage seront progressivement déployés par l'Agglo, afin de permettre à chacun de trier ses déchets alimentaires :

- le compostage individuel pour les maisons avec espaces verts ;
- le compostage partagé pour les résidences avec espaces verts ;
- l'installation de Points d'Apport Volontaire dédiés, d'ici à 2025.

• Pour obtenir un composteur :

- o Au moment de l'enquête, l'enquêteur peut vous en fournir un si vous le souhaitez
- o En ligne : réservation composteur avec un formulaire sur le site de la CDA et livraison gratuite.
- o Achat personnel

À LA LOUPE



Nouveaux jours de collecte des déchets

Depuis le 1^{er} mars, les jours de collecte des déchets sont modifiés à savoir :

Emballages et papiers : Lundi

Collecte à partir de 13h

Sortez votre bac à partir de 7h

Ordures ménagères : mardi

Collecte à partir de 5h du matin

Sortez votre bac la veille à partir de 19h

Pour jeter moins, je fais le tri dans mes habitudes

Je trie tous les emballages et je réduis ma poubelle de 30 %

Je donne à la recyclerie La Belle Affaire au lieu de jeter - 4 rue Pythagore - ZI Belle Aire Sud à Aytré - 0805 295 315

Je répare au lieu de racheter ou je fais réparer près de chez moi

J'achète en vrac plutôt qu'emballé et je réduis ma poubelle de 10 %

TOUJOURS UTILE

<https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/dechets>

VOS RENDEZ- VOUS



ÉVÉNEMENT

Fête du Printemps

Dimanche 14 avril

Rendez-vous des jardiniers !

10h00 à 18h00 – parc municipal

Le parc municipal accueillera ce troisième rendez-vous annuel de la Fête du Printemps et des Plantes.

Une vingtaine d'exposants proposeront entre autres aux amateurs de jardin des plantes de terrains secs, des rosiers anciens, des vivaces, des arbustes, du bricolage, de la décoration de jardin et divers produits en lien avec le jardin.

Un espace d'animation avec des jeux en bois sera proposé de 10h à 18h.

- Restauration et animations sur site.

Manifestation gratuite ouverte à tous de 10h à 18h.

Plus d'infos sur le site angoulins.fr ●

28 avril Commémoration

Cérémonie de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

10h00 devant le monument aux morts

8 mai Commémoration

Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

9h30 au cimetière en mémoire des Soldats alliés

10h00 devant le monument aux morts

1^{er} mai Loisirs

Jeux interquartiers

organisés par Angoul'Loisirs dans le parc municipal

8 juin Commémoration

Cérémonie en hommage "aux morts pour la France en Indochine"

10h00 devant le monument aux morts

Vendredi 31 mai Loisirs

Piano à Quai

18h30 au Port du Loiron
Concert d'enfants et d'artistes enseignants de l'école de Musique et de Danse d'Angoulins-sur-Mer et de Chatellaillon-Plage

15 juin Loisirs

Fête du Port du Loiron

organisée par l'UAPL

En avant première des Fêtes Maritimes de La Rochelle

18 juin Commémoration

Cérémonie du 84^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

10h00 devant le monument aux morts

28 juin Loisirs

Musique en Fête

de 18h à 23h30

place Michel Crépeau et dans l'église

Concerts et spectacles en partenariat avec Musicadanse

Restauration sur place

Samedi 13 juillet

Fête nationale

21h30 - Distribution des lampions salle Europe

22h15 - Retraite aux flambeaux vers La Manon avec "Les Zévadés de la Zic"

22h45 - Feu d'artifice musical à La Manon

Accessible à tous, petits & grands

Jusqu'au 29 juin

Concours de nouvelles

Thème : "**Cela avait été enfoui profondément**"

Chaque participant devra faire parvenir sa nouvelle par mail à l'adresse suivante : pascale.aunis@angoulins.fr avant le 29 juin.

Règlement intérieur et bulletin d'inscription à retirer en médiathèque ou téléchargeables sur le site internet www.angoulins.fr/evnement/concours-de-nouvelles/.

Du 30 mars au 30 avril

Exposition d'Origami - Un muséum de papier

L'atelier d'origami du Centre Social et Culturel de Villeneuve les Salines présente ses dernières créations pliées.



Ateliers d'écriture à partir de 16 ans

Samedi 27 avril de 10h00 à 12h30 et de 14h à 17h

Avec Raphaël Lemauve "De l'autre côté du miroir ..." Une balade, un passage, explorez votre imaginaire !



Samedi 25 mai de 14h à 16h00

Avec Olivier Lebleu "Si Simenon m'était conté". Que vous ayez lu Simenon ou simplement regardé le commissaire Maigret, venez vous amuser autour de l'œuvre du prolifique auteur belge.

Sur réservation - 12 pers. ●



Vendredi 17 mai à 18h30

Rencontre avec Violaine Berot, écrivaine

Après son métier d'ingénieur en informatique, elle est éleveuse de chèvres dans l'Ariège.

Aujourd'hui elle se consacre à l'écriture.

Ses livres sont disponibles à la médiathèque.



Renseignements : 05 46 55 07 92
<https://www.angoulins.fr/vivre-a-angoulins/culture-et-loisirs/mediatheque-de-lestran/>

COUPS de COEUR

Comme des bêtes :

À l'écart des autres habitations, Mariette et son fils ont construit leur vie, il y a des années. Ce fils, étonnant force de la nature, n'a jamais prononcé un seul mot.

S'il éprouve une peur viscérale des hommes, il

possède un véritable don avec les bêtes.

Écriture forte et poétique sur la différence et ce qu'elle peut susciter.

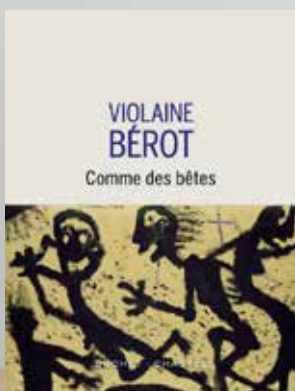
On a deux yeux pour voir

C'est l'histoire d'un enfant qui se réveille un matin avec deux yeux différents : une prune en forme de croissant de

lune, et une autre en forme d'étoile. Grâce à l'œil lune, l'enfant voit tout ce qui est bon et joyeux. Avec son œil étoile, tout ce qui est mauvais ou triste. L'enfant comprend vite qu'il a besoin de ses deux yeux pour voir, pour appréhender le monde.

Mon crime

Une comédie haute en couleurs et jubilatoire à la Ozon.



Centre Nautique

Les 1^{er} et 2 juin

Finale régionale de planche à voile

Une centaine de compétiteurs-trices sont attendu(e)s à la pointe du Chay ! Venez admirer les meilleurs planchistes de la région régater à Angoulins.

Les 22 et 23 juin

Epreuve de Wing foil

Au programme : test de matériel, démonstration de freestyle et courses devant les carrelets du CNA !



Contact

05 46 56 89 73
cnangoulins@gmail.com

ADEF

Vous recherchez un emploi ?

ADEF recherche des profils sur tout type de poste : service à domicile tel que ménage, repassage, jardinage mais aussi bâtiment, espaces verts, nettoyage, industrie, cuisine, animation scolaire, etc...

ADEF définit avec vous les postes de travail sur lesquels vous positionner en fonction de vos compétences et de vos aptitudes, de vos contraintes et de vos envies.

ADEF est une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire, dont les activités sont fondées sur les principes de solidarité et d'utilité sociale. Il vous propose des missions de travail et en parallèle, il vous accompagne dans votre projet professionnel.

ADEF intervient sur toute la CdA de La Rochelle depuis plus de 30 ans et est présente sur votre commune pour vous rencontrer lors d'une permanence tous les 3èmes mardi après-midi du mois de 14h à 17h au pôle d'action sociale.

Contact

05 46 41 09 06
adeflarochelle@adef-emploi.fr

Le Comité de jumelage Angoulins-Panticosa

Samedi 6 juillet

Le comité de jumelage organise un repas dans le parc de notre magnifique commune.

Il sera limité à 100 personnes maximum. L'an dernier le beau temps était au rendez-vous. Nous avions passé un excellent moment et apprécié une paella valencienne faite par Alain et Thierry.

Cette année nous nous proposons de préparer une **fideuà** (la fideuà est un plat emblématique de la région de Valencia. Il trouve son origine en 1930 dans la ville portuaire de Gandia. La recette rappelle beaucoup celle de la paella, mais la différence réside principalement dans l'utilisation de pâte de type coquillettes à la place du riz).



Le tarif et les coordonnées de réservation ne sont pas connus à l'heure de rédaction de cette annonce. Ils feront l'objet d'une communication ultérieure.

Néanmoins n'oubliez pas de l'inscrire sur vos agendas.

Contact

comitedejumelage@orange.fr

Angoul'Loisirs

Les 16, 17 et 18 mai

FestiPREV

C'est la 9^e édition du Festival International du film de prévention et citoyenneté jeunesse à La Rochelle - FESTIPREV !

Gratuit et ouvert à toutes et tous, c'est une occasion unique de découvrir les films, d'échanger avec les jeunes réalisateurs et réalisatrices et de vous sensibiliser aux différentes thématiques du festival. Retrouvez toutes les informations sur www.festiprev.com.

FestiPREV est porté par l'association Angoul'Loisirs - 5 rue Saint-Gilles 17690 Angoulins.

Contacts : 05 46 56 84 66
06 35 28 86 39 - festiprev.coordination@gmail.com

A.C.F. Alstom

La 37^e édition des courses atlantiques d'Alstom Aytré / Angoulins a lieu le **dimanche 26 mai**.

Le départ est donné depuis le stade d'Aytré.

Plusieurs courses sont proposées :

course 20 km
course 14 km
relais 14 + 6 km
course 8 km
course enfant

Contact

06 83 79 91 96



Journée des Associations

Dimanche 8 septembre dans le parc municipal

Accueil des nouveaux Angoulois (inscriptions en mairie).



UNE PETITE PAUSE S'IMPOSE



HOPOPOP
25 MN AU
FOUR !

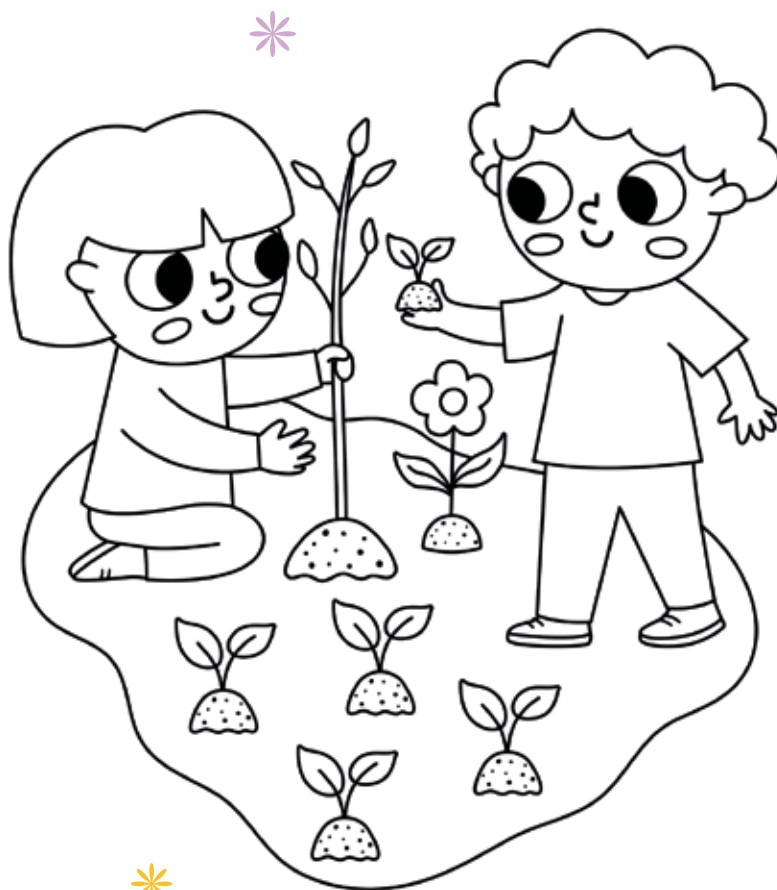
Cake au jambon et gruyère râpé

Les ingrédients à prévoir pour 8 personnes :

- 250 g de farine
- 150 g de gruyère râpé
- 60 ml de lait
- 1 sachet de levure
- 4 œufs
- 60 ml d'huile
- 1 sachet de dés de jambon

Préparation :

1. Préchauffez le four à 180°.
2. Versez dans un saladier la farine et ajoutez les 4 œufs. Mélangez jusqu'à ce que la préparation soit homogène. Ajoutez l'huile et le lait, puis ajoutez les dés de jambon, la levure et le gruyère râpé. Mélangez la pâte à cake crue jusqu'à ce qu'elle soit bien homogène.
3. Versez dans un moule à cake et enfournez pendant 40 à 45 min. Laissez refroidir le cake et démoulez-le sur un plat. Le couper en cubes pour l'apéritif ou en tranches pour l'entrée.



Jeu du labyrinthe

Sauras-tu te rendre rapidement
d'un point à un autre ?



Conseillères et conseillers de la majorité

Une municipalité dans l'action

Au cours de l'année dernière nous avons dû nous adapter face à l'accroissement du coût de l'énergie et à l'augmentation de l'inflation, avec pour objectif de préserver les capacités municipales d'investissement, et ce, sans augmenter la taxe foncière communale qui se distingue parmi les taux les moins élevés de la Communauté d'agglomération (CdA).

Fort de cet objectif, nos actions se sont inscrites dans une démarche volontariste en matière de transition énergétique notamment par la mise en LED de l'éclairage et des bâtiments publics ainsi que par l'isolation des bâtiments communaux. Nous allons poursuivre cette démarche en 2024 notamment en amplifiant la végétalisation de nos espaces publics par la plantation de haies, d'arbres, en particulier en créant une mini « forêt bleue » - aux essences choisies pour résister au réchauffement climatique - visant la séquestration du carbone et la création d'un îlot de fraîcheur, en complément de notre parc municipal.

Ces actions ont été accompagnées par la modernisation de nos équipements et mobiliers urbains de confort, d'information et de service (bancs, rambardes d'escaliers, panneaux d'information, sanitaires publics, aménagements cimetière, matériels de cantine, ...) ainsi que par la poursuite de l'entretien et la réfection de nos 41 km de voiries ... Cette année sera consacrée à la rénovation du chemin de la Sapinière ainsi qu'à

la maintenance de plusieurs autres rues et, après la création de la voie verte du Pont de la Pierre, nous préparons la réfection de la voie verte du chemin des marais.

Par ailleurs, nous travaillons auprès de la CdA pour l'accélération de l'étude de la requalification du parc commercial d'Angoulins, avec l'idée de confirmer sa vocation généraliste en lui donnant une orientation plus marquée « équipements de la maison et loisirs », et en œuvrant pour l'arrivée de nouvelles et grandes enseignes.

Les chantiers sont multiples également dans le domaine de l'action sociale, de l'aide à la parentalité et de l'accompagnement des plus fragiles, et sont conduits avec maîtrise grâce à la remarquable efficacité de notre Centre Communal d'Action Sociale et notre Pôle d'Action Sociale multi-services, ainsi qu'à l'éventail de formations et d'informations proposées à toutes et tous sous la bannière de notre projet sociétal « Tissons des liens ».

Soyez assurés que nous sommes et restons mobilisés pour l'avenir de la commune et le bon fonctionnement des services municipaux.

L'équipe de la majorité municipale. ●

Conseillères et conseillers n'appartenant pas à la majorité

La vidéosurveillance, un nouveau projet coûteux et inefficace

Il semblerait qu'Angoulins soit la prochaine commune à s'équiper de caméras de surveillance. Le projet est de faire baisser la délinquance et d'améliorer le taux d'élucidations. Seulement, à moins de dépenser des sommes qu'Angoulins ne peut se permettre, même les gendarmes conviennent que les caméras ne permettent pas d'empêcher les infractions puisqu'on ne pourra jamais avoir un policier posté derrière un écran en permanence.

Consacrer des dizaines de milliers d'euros pour des caméras qui ne feront qu'enregistrer des voitures qui entrent et sortent est coûteux et inefficace. Sans parler du risque d'atteinte à nos libertés, quand, dans une petite commune comme la nôtre, celui qui a accès aux enregistrements connaît chacun d'entre nous.

Ne nous trompons pas : si la gendarmerie a réussi à convaincre la majorité municipale, elle n'a pourtant pas apporté d'arguments concrets. Le bon sens ne suffit pas, et quand on lit les quelques études sérieuses qui existent, on se rend compte que la vidéosurveillance n'a qu'un maigre effet dissuasif sur quelques types d'infractions, et à peine plus sur le taux d'élucidation (nous tenons ces études à votre disposition).

La technologie ne peut pas tout, et nous avons déjà un WC très moderne et un panneau à messages qui sont tout le temps en panne. Il y a des choses utiles à faire avec l'argent des Angoulois. Alors, si l'État souhaite installer des caméras à Angoulins, qu'il les paye. ●



**Le Yoseikan Budo
fier de ses jeunes
enseignants
Romane Husson
et Hoani Gaudin,
entraîneurs des
compétiteurs.**

Une association angouloise émérite

La section de Yoseikan Budo a été créée depuis 36 ans par Pascal Gaudin et tous les enseignants ont été formés au club. Le club est composé de 10 enseignants diplômés et bénévoles !

La section de Yoseikan Budo a été créée voici 36 ans par Pascal Gaudin et tous les enseignants ont été formés au club. Le club est composé de 10 enseignants diplômés et bénévoles !

L'association Yoseikan Budo accueille 150 adhérents. Parmi ces adhérents, des jeunes se sont distingués à différents Championnats de France à Paris et lors de compétitions. Ces jeunes sont méritants car ils n'hésitent pas à se rendre à des compétitions étrangères à leur art martial et remportent de francs succès.

Leurs résultats nationaux :

Camille Lemée : championne de France, en armes et en points/pieds.

Lucie Santin : championne de France en poings/pieds. 3^e, en armes.

Louis Thomelet : vice champion de France en armes.

Camille Lemée, Lucie Santin et Maho Gaudin-Davril vice-champions de France par équipe en armes.

Et en régional dans la catégorie Karaté Light Contact :

1^{re} place : **Louis Thomelet**

2^e place : **Paul Thomelet**

3^e place : **Nola Judalet**

Vous souhaitez participer aux cours de training, Yoseikan, self-défense féminine et Qi Gong, des cours vous sont proposés.

Les disciplines pratiquées sont :

- Baby Yoseikan de 3 à 6 ans
- Cours enfants de 6 à 14 ans
- Cours adultes de 15 à 75 ans
- Yoseikan training
- Qi gong
- Self sportive combat mains nues
- Cours compétiteurs •

Contact : **06 62 76 86 93**
yoseikanbudo-angouilins.com



Fête du Printemps et des Plantes

Dimanche 14 avril

10h à 18h - parc municipal